

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

Le manque de transport vers les Pyrénées-Orientales. Question écrite n° 15749

## Texte de la question

Mme Michèle Martinez alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le manque de transport vers les Pyrénées-Orientales. Les Pyrénées-Orientales, de par sa variété de paysages, attirent des touristes tout au long de l'année. En été, les stations balnéaires sont privilégiées et font le plein, à l'image d'Argelès-sur-Mer qui accueille près de 700 000 visiteurs. En hiver, ce sont les stations de ski qui prennent le relais. L'année 2023 a, par ailleurs, été une année record en matière de fréquentation et de ventes de forfaits, à l'image de la station de Font-Romeu - Pyrénées 2000, qui a enregistré une hausse de 7 % par rapport à leur saison record. Cette activité touristique permanente, rend le manque d'investissement dans les transports totalement incompréhensible. Depuis des années, une ligne à grande vitesse allant jusqu'à Perpignan est promise, mais les travaux sont sans cesse repoussés. Le transport aérien est tout aussi faible. En effet, en 2022, Air France a décidé de supprimer ses liaisons entre Paris et la capitale des Pyrénées-Orientales, laissant sa place à Transavia, une branche *low-cost* d'Air France, qui effectue moins de liaisons que son prédécesseur, en passant de 20 liaisons par semaine à 14. L'offre de transport diminue d'année en année, en témoigne la suppression du vol de 6h45 au départ de Perpignan pour la capitale. Elle lui demande donc quelle politique son ministère compte mener, afin de garantir une offre de transport suffisante et diversifiée afin de faciliter l'accès, à tous, aux Pyrénées-Orientales.

## Données clés

Auteur : Mme Michèle Martinez

Circonscription: Pyrénées-Orientales (4e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15749

Rubrique: Transports

Ministère interrogé : <u>Transports</u>
Ministère attributaire : <u>Transports</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 février 2024, page 1380

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)